



Toulouse, le 22 mai 2024

Solidaires-Météo, CGT-Météo, SNITM-FO
42 avenue de Coriolis
31057 TOULOUSE CEDEX

à Monsieur Béchu
Ministre de la Transition Ecologique et
de la Cohésion des Territoires
Hôtel de Roquelaure
246 Boulevard Saint Germain
75007 PARIS

Objet : dépôt d'un préavis de grève pour la période du 29 mai au 15 juillet 2024 à Météo-France

Monsieur le Ministre,

Dans un contexte de suppression massive de postes dans l'Établissement sur les 15 dernières années, la Direction de Météo-France a opté pour une automatisation des activités de prévision. Celle-ci s'est traduite par une bascule, mi-novembre 2023 sur de nouveaux outils et une nouvelle organisation du travail (dite chaîne 3P).

Les conséquences de cette réorganisation sont multiples, la qualité des prévisions météorologiques en a été dégradée, nombre d'agentes et agents se sont retrouvés en grande souffrance. Qui plus est, dans le contexte du changement climatique, l'Établissement scientifique de référence qu'est Météo-France est désormais en difficulté pour assurer ses missions de service public et sa crédibilité est en jeu.

Depuis l'automne dernier, un mouvement social est en cours.

Nous faisons le constat qu'une solution satisfaisante ne saurait émerger sans un desserrement significatif des contraintes d'effectifs qui pèsent sur l'Établissement. Il est à noter qu'au-delà des activités de prévision, de nombreux services sont concernés par les difficultés liées au manque d'effectifs.

Les organisations syndicales Solidaires-Météo, SNM-CGT et SNITM-FO déposent un préavis de grève pour la période du 29 mai au 15 juillet 2024, incluant les nuits attenantes. Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires et contractuels de Météo-France et plus particulièrement les agentes et agents travaillant dans le domaine de la prévision.

Nous revendiquons :

- Des effectifs de fonctionnaires supplémentaires afin de permettre à Météo-France de remplir ses missions de service public tout en préservant les conditions de travail des personnels.

Ces effectifs devront permettre notamment que l'expertise des prévisionnistes puisse s'exercer à la fois au niveau régional et national, via la correction directe de la base de production automatique.

- une sécurisation de l'avenir de notre Établissement dont les missions régaliennes sont mises à mal, à la fois par le manque de moyens en effectifs mais également budgétaires, mais aussi par l'absence de cadre législatif au sujet de la vigilance météorologique. Pour une meilleure compréhension de la Vigilance météorologique par les pouvoirs publics comme par la population, il est essentiel de protéger l'unicité de son élaboration.

- La reconnaissance de la pénibilité du service posté à Météo-France avec un droit de départ en retraite anticipé via le service actif.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations respectueuses.

SNM/CGT

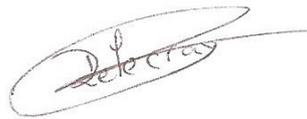
SNITM/FO

Solidaires-Météo

Maxime Brissard

Sébastien Delecray

Sandrine Deville



Adresses e-mail :

syndicat.cgt@meteo.fr

syndicat.fo@meteo.fr

syndicat.solidaires@meteo.fr

Copies :

- Madame la PDG de Météo-France
- Monsieur le Secrétaire Général du MTECT
- Monsieur le Directeur des Ressources Humaines du MTECT
- Madame la Cheffe de service du développement professionnel et des conditions de travail à la direction des ressources humaines du MTECT
- Fédération FNEE-CGT
- Fédération FEETS-FO
- Fédération Solidaires Environnement